

Réserve Naturelle Régionale



GORGES DE LA LOIRE



Plan de Gestion simplifié

2018-2022



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PRÉSERVER LES RICHESSES NATURELLES ET LES PAYSAGES

La biodiversité de la Réserve Naturelle

La biodiversité, ou diversité des organismes vivants, s'exprime à différentes échelles : les écosystèmes, les espèces et la génétique. Elle constitue un patrimoine naturel précieux pour les différents acteurs du territoire qui s'attachent à faire de sa préservation une priorité commune.

Facteur de bien-être, d'inspiration artistique, cette biodiversité est également indispensable aux services écologiques qu'elle nous procure, tels que le maintien de la qualité de l'air et du sol, la maîtrise des inondations ou la pollinisation des cultures.

Des propriétaires et acteurs du territoire

Actuellement, la réserve regroupe **5 propriétaires** : la commune de Saint-Etienne (232 ha), la commune d'Unieux (45 ha), le SMAGL (38 ha), EDF (36 ha) et les Eclaireuses et Eclaireurs de France (4 ha).

La Région est l'autorité de tutelle des Réserves Naturelles Régionales (classement, cofinancement, autorisations administratives, désignation des gestionnaires et du comité consultatif, ...).

Parallèlement, douze co-financeurs participent au financement des actions menées.

L'Etat intervient également sur le financement de certaines actions communes au titre du site Natura 2000 et du Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC).

La co-gestion

Le **Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL)**, et **France Nature Environnement (FNE) Loire** sont désignés depuis 2009 par le Président de Région comme co-gestionnaires de cet espace pour organiser et gérer la mise en place des actions de gestion de la réserve.

Le SMAGL, établissement public chargé d'accompagner les projets d'aménagement de territoire en cohérence avec la préservation du patrimoine, est ainsi l'interlocuteur privilégié des actions techniques de gestion et préservation.

FNE Loire, association naturaliste, gère notamment les missions d'animation, de recherche et de suivi scientifique.

Ensemble, les gestionnaires animent la réflexion collective avec un comité consultatif, mobilisent des financements, coordonnent, mettent en oeuvre ou confient à des prestataires les actions de gestion et en assurent le suivi.



PROPRIÉTAIRES



FINANCEURS



UN PROGRAMME DE GESTION POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Vue sur la Pointe de Mousset
Condamine - Saint Victor sur Loire

L'histoire de la réserve

Sur les communes de Saint-Etienne et Unieux, entre les monts du Velay et la plaine du Forez, les gorges de la Loire présentent des paysages variés, façonnés durant les années 1950 par la création du barrage de Grangent.

Reconnu historiquement par les associations naturalistes pour son patrimoine naturel remarquable, mais aussi agropastoral et paysager, le site abrite une mosaïque de landes, zones rocheuses, prairies et milieux forestiers. Les gorges de la Loire sont en effet caractérisées par des variations du relief et par la singularité d'un climat continental aux influences méditerranéennes et atlantiques. Ces particularités sont à l'origine d'une forte diversité de milieux et d'espèces.

Sous l'impulsion de la ville de Saint-Etienne, la Réserve Naturelle Volontaire des gorges de la Loire est créée dès 1988 sur une surface de 214 ha, afin d'engager une stratégie pérenne de préservation du secteur de Saint-Victor sur Loire, faisant à cette époque l'objet d'un projet d'urbanisation conséquent.

C'est plus tard que le premier plan de gestion est rédigé par le SMAGL et FNE Loire (ex FRAPNA Loire), dans le cadre de la politique régionale, planifiant l'ensemble des actions de préservation et de valorisation de 2012 à 2016. En 2017, un nouveau programme est établi pour la période 2018-2022, synthétisé dans ce document. Il devient la référence que chacun peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2005, les Conseils régionaux sont réglementairement compétents pour administrer les anciennes Réserves Naturelles Volontaires, et en créer de nouvelles, que l'on appelle désormais Réserves Naturelles Régionales. La Réserve Naturelle des gorges de la Loire est ainsi passée du statut de Réserve Naturelle Volontaire à celui de Réserve Naturelle Régionale en 2012. Dans le même temps, une extension du site a permis de porter la surface à 355 ha.

Les Réserves Naturelles Régionales résultent ainsi d'un engagement volontaire auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de propriétaires qui décident de classer leurs parcelles afin d'en préserver les richesses naturelles. Les décisions concernant la réserve sont prises par l'autorité de classement (la Région) ou les gestionnaires le cas échéant après avis du comité consultatif.

LE RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF

Présidé par un élu Régional, le comité consultatif de gestion d'une Réserve Naturelle Régionale constitue un parlement local regroupant l'ensemble des acteurs du site : administrations territoriales et d'Etat, élus locaux, propriétaires, associations et usagers.

Animé par les gestionnaires de la réserve naturelle, le comité consultatif examine tout sujet relatif au fonctionnement du site, à sa gestion et aux conditions d'application des mesures de protection prévues.



355
hectares



**420 à
705 m**
d'altitude



785
espèces
de plantes



128
espèces
d'oiseaux



35
espèces de
mammifères

1988
création de
la Réserve
Naturelle
Volontaire

2012
classement
en Réserve
Naturelle
Régionale

5
propriétaires

OBJECTIFS DE GESTION



Repères



235 hectares
de forêts

61 hectares
de landes et fourrés

31 hectares
de pelouses et prairies

6 hectares
de milieux rocheux



Milieus forestiers remarquables

Obtenir des milieux forestiers à haut niveau de naturalité et correspondant aux paramètres climatiques des gorges de la Loire

La réserve naturelle se distingue par une importante surface forestière, constituée en majorité par un mélange de chênes et de hêtres. Etendue sur plus de 65% de la surface du site, elle offre un gradient d'ancienneté entre vallons inexploités de longue date sur certaines parcelles du versant nord, et zones refermées lors du 20^{ème} siècle notamment sur les versants sud, suite à la déprise agricole. Les forêts abritent aussi des espèces comme le Pic noir, oiseau présent dans les grands massifs de feuillus, de résineux et les boisements mixtes (hêtres et conifères), ou encore la Barbastelle d'Europe, chauve-souris affectionnant les forêts âgées.

Au sein des gorges de la Loire, l'absence d'intervention (pas de coupe, pas d'entretien) constitue le principal choix dans la gestion conservatoire des milieux forestiers. Les gestionnaires veillent simplement à mesurer l'évolution naturelle de ces milieux, et à ce que de nouvelles espèces invasives indésirables ne s'y installent pas. Ils assurent également la mise en sécurité des sentiers les traversant par l'entretien des abords (branches ou arbres morts).

Schéma de succession
(Processus d'évolution et de succession)



**Stade 1
Prairie**
Stade pionnier
(1 à 3 ans)

Lézard à deux raies

Hibou Grand Duc

Barbastelle d'Europe

Salamandre tachetée

Circaète Jean-Le-Blanc

Sonneur

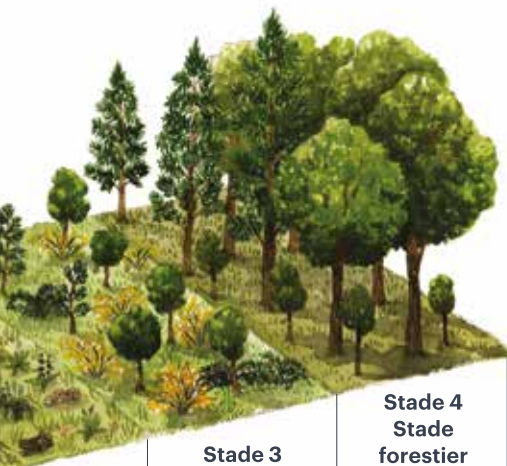


Les objectifs de gestion sont définis au regard des enjeux du patrimoine naturel du territoire identifiés, pour lesquels la réserve a une responsabilité de protection. Ils permettent aux gestionnaires de la Réserve Naturelle de fixer les missions de gestion du site sur plusieurs années, voire plusieurs décennies.



Milieux ouverts

Succession écologique
(développement d'un écosystème)



Stade 2
Grandes
herbacées

fermeture du
 tapis herbacé
(2 à 20 ans)

Stade 3
Lande
arbustive

Ligneux
dominants
(10 à 50 ans)

Stade 4
Stade
forestier
> 30 ans

Maintenir dans un bon état de conservation et reconquérir des habitats pelousaires et prairiaux

Les milieux ouverts (prés, landes, pelouses) concentrent une forte diversité, héritée des pratiques agricoles ancestrales et extensives. Les surfaces occupées par ces milieux sont désormais réduites. Les pelouses et prairies naturelles figurent parmi les rares sites régionaux où l'on trouve le Myosotis de Balbis, plante à fleurs jaunes protégée à l'échelle régionale, ou le papillon de jour nommé Azuré du Serpolet, espèce patrimoniale.

Contrairement aux milieux forestiers, la gestion active des milieux ouverts, soumise à une importante dynamique de fermeture (colonisation par les ligneux), est impérative pour maintenir la grande diversité des espèces végétales et animales (oiseaux et insectes notamment) associée aux pelouses et prairies naturelles.

Maintenir la mosaïque de landes, fourrés et végétations installées dans les zones rocheuses en bon état de conservation

Les roches escarpées offrent des sites idéaux pour l'emblématique hibou Grand Duc d'Europe et les plantes spécifiques se développant sur ces milieux telles que l'asarine couchée. La mosaïque de landes, fourrés et végétations des zones rocheuses constitue le troisième enjeu de conservation de la réserve naturelle.

Milieus relativement stables, ils sont maintenus par les cycles d'érosion naturelle des roches cristallines. Ponctuellement, ces zones peuvent être confrontées à un envahissement par des ligneux (arbres : pins, chênes ...).



à ventre jaune

Jacinthe des bois

Pic noir

Hespérie de la mauve

Oeillet du Granite

Azuré du Serpolet

Anémone Sylvie

Quelques chiffres



56

actions réparties en 9 thématiques

1 budget prévisionnel sur **5** ans dont :

177 000 €

pour les actions de connaissance et suivi du patrimoine naturel

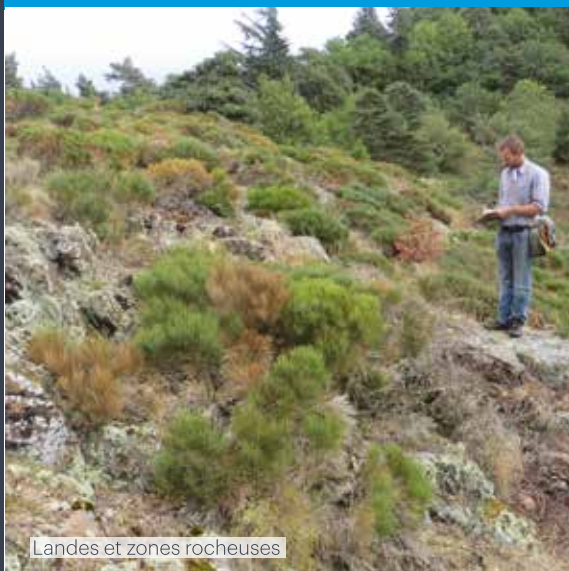
132 000 €

pour les actions d'intervention sur le patrimoine naturel

12

co-financeurs

PROGRAMME D' ACTIONS 2018 - 2022



Landes et zones rocheuses



Forêt



Réouverture de milieu

Génie écologique



Des actions adaptées aux milieux rencontrés sont menées sur la réserve naturelle.

Les gestionnaires s'attachent à conserver la biodiversité, notamment en encourageant une agriculture extensive (pâturage et fauche) pour le maintien des pelouses et des prairies.

Les forêts, quant à elles, sont laissées pour la plupart en évolution naturelle. Elles ne font l'objet d'aucune intervention, à l'exception des actions liées à la sécurité du public. 47 ha de forêts communales bénéficieront d'une exploitation sylvicole durant les 30 prochaines années, afin de favoriser le développement des essences autochtones par rapport aux essences résineuses allochtones (pour une zone géographique donnée, pendant une période donnée, se dit d'un taxon originaire d'une autre région géographique).

Une attention particulière est portée sur le maintien de la mosaïque de landes, fourrés et végétations des zones rocheuses.

CE QUI EST PROGRAMMÉ

De 2018 à 2022, des interventions mécaniques à l'aide d'engins agricoles motorisés seront menées afin de rouvrir 6 secteurs fermés ou en cours de fermeture sur 9 ha, suivies d'une mise en place de gestion agricole extensive pour maintenir ces milieux ouverts.

Des travaux légers de gestion conservatoire seront menés sur les roches siliceuses, notamment l'arrachage et le débroussaillage manuel de quelques ligneux envahissants.

Un second plan de gestion a été élaboré par les gestionnaires (FNE Loire et le SMAGL). Il détermine, à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et entretien, concertation, sensibilisation) et définit les moyens humains et financiers nécessaires, selon un calendrier d'intervention établi.

Recherche, études et ingénierie

Dans la continuité du premier plan de gestion, et parce que les Réserves Naturelles sont aussi de hauts lieux d'expérimentation et de recherche, le second plan de gestion s'inscrit dans une démarche d'optimisation de la gestion conservatoire du site. Les études menées porteront sur des projets pouvant avoir un impact direct ou induit sur le bon état écologique de la réserve.



Protocole expérimental de lutte contre la renouée

Etudes expérimentales de lutte contre la progression de trois espèces exotiques envahissantes : la Renouée du Japon, le Robinier faux-acacia et la mousse cactus. Les protocoles seront élaborés en partenariat avec des experts scientifiques, un laboratoire de recherche et d'autres gestionnaires d'espaces naturels.

Etude sur la mortalité des oiseaux causée par les collisions avec les câbles aériens. Il s'agit d'une condition préalable indispensable afin de disposer d'éléments techniques pour le dispositif d'équipement anti-collision porté par RTE sur les lignes électriques à fort enjeux écologiques.

Etudes cartographiques, floristiques, et faunistiques sur les milieux forestiers afin de connaître l'origine et l'évolution des différentes formations forestières, leur dynamique de régénération et d'identifier les enjeux de conservation.

Les syrphes, appartenant au même ordre que les mouches et les moustiques, sont de très bons indicateurs de l'état de conservation des milieux naturels et d'un certain niveau de leur naturalité. Ils seront inventoriés afin d'évaluer l'état de conservation écologique des habitats forestiers du site et orienter la gestion.

Une station météorologique sera installée sur le site afin d'obtenir des données météorologiques en temps réel et propres aux gorges de la Loire. Elles permettront notamment d'adapter chaque année les pratiques agricoles de pâturage aux conditions climatiques sur la réserve.

Inventaires et suivis floristiques, avifaunistiques (portant sur les oiseaux) et des habitats à forts enjeux.

Suivi pastoral pour mieux comprendre l'impact des pratiques agricoles sur la faune et flore du site et établir un référentiel des pratiques favorables à la biodiversité locale.

Inventaires de groupes moins connus tels que les abeilles sauvages.

Création d'un comité scientifique, organe consultatif ayant pour rôle d'apporter une expertise scientifique auprès des gestionnaires de la réserve naturelle.



Inventaires et suivis

De nouvelles actions de suivis scientifiques ont été ciblées afin d'évaluer l'évolution vers les objectifs à long terme, et obtenir des connaissances complémentaires sur certains taxons, indispensables à la compréhension de l'état et du fonctionnement de la Réserve. Cela passe par le suivi et l'amélioration des connaissances des espèces à forte valeur patrimoniale comme l'asarine couchée ou le grand duc d'Europe, ou l'inventaire de groupes taxonomiques peu connus.



Inventaire des abeilles sauvages

Quelques exemples



9 hectares de milieux naturels en cours de fermeture à restaurer

185 hectares de forêts en évolution libre

12 mares à entretenir ou restaurer

9 groupes d'espèces suivis

1 station météorologique

PROGRAMME D' ACTIONS 2018 - 2022



Restauration d'une mare



Murets en terrasse

Gestion des milieux

D'autres travaux, visant à entretenir ou restaurer le patrimoine naturel et bâti seront menés, afin de soutenir un bon état écologique des milieux.

CE QUI EST PROGRAMMÉ

Restauration et entretien de **12 mares** en faveur des amphibiens et odonates.

Aménagements au sein d'**anciens tunnels ferroviaires** afin de diversifier les conditions d'accueil du site en gîte à chauves-souris.

Restauration et valorisation du **petit patrimoine bâti traditionnel** agricole en terrasse en faveur des reptiles notamment.

Entretien des équipements et infrastructures

CE QUI EST PROGRAMMÉ

Entretien de la signalétique pédagogique, réglementaire et d'information par une veille régulière.

Entretien et pose d'équipements de canalisation de la fréquentation : barrières végétales, blocs rocheux, chicanes.

Suivi de la fréquentation et pose d'écocompteurs.

Démolition des bâtiments d'une ancienne champignonnière et **renaturation de la parcelle** avec la création d'une mare, plantation d'une haie, mise en place d'un protocole expérimental de lutte sur un massif de Renouée du Japon et illustrations de ces actions par des panneaux d'interprétation.

La gestion mise en place sur la réserve est déterminée avec les acteurs locaux et institutionnels dans le cadre d'un comité consultatif. Elle permet la connaissance et la conservation du patrimoine naturel, la mise en valeur des richesses du site, mais également la sensibilisation du public et l'organisation de la fréquentation sur un territoire support d'activités de loisirs et de pleine nature.

Animation foncière

La réserve naturelle des gorges de la Loire est composée de 5 entités, rendant difficile sa lisibilité auprès des décideurs et usagers du site. Ce morcellement du périmètre ne facilite pas non plus la mise en œuvre d'actions cohérentes et optimales en faveur de la conservation de la biodiversité remarquable des gorges de la Loire et du maintien de la mosaïque de milieux.

CE QUI EST PROGRAMME

Démarchage des propriétaires des parcelles concernées par la stratégie foncière et définition des étapes stratégiques d'intervention.

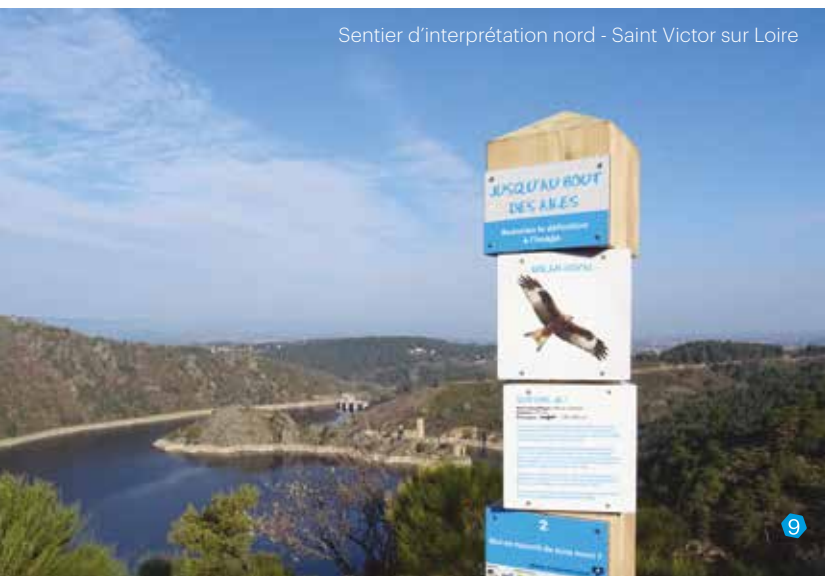
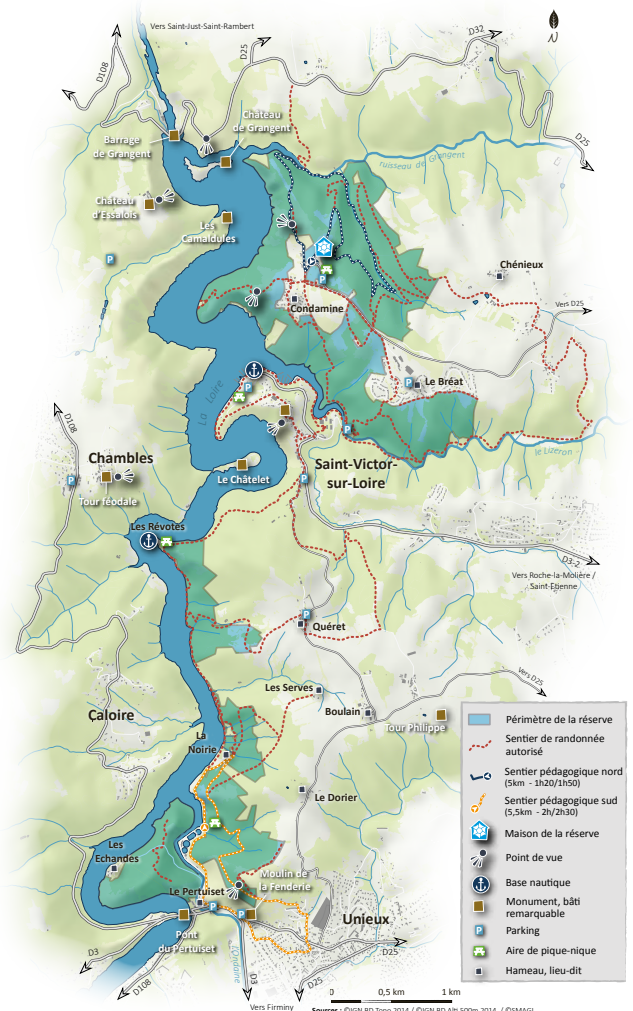
Mise en œuvre des méthodes de gestion foncière les plus adéquates aux propriétaires et partenaires de la stratégie foncière du territoire identifiés : acquisition, convention d'usage, échanges de parcelles... en vue de leur intégration future dans le périmètre de la Réserve Naturelle.



Entre 2012 et 2016, la mise en place d'infrastructures de contrôle de la fréquentation et d'une signalétique adaptée a permis d'améliorer l'identification et la délimitation du site par les visiteurs.



Chemin de randonnée



Sentier d'interprétation nord - Saint Victor sur Loire

Quelques exemples



des
panneaux
d'interprétation

1
programme complet
d'animations scolaires
et tout public

6
expositions par an à la
Maison de la Réserve

1
nouvelle scénographie
de la Maison de la
Réserve

1
journée annuelle
d'échanges et de
formations thématiques

PROGRAMME D' ACTIONS 2018 - 2022

Accueil et animation

Un des rôles majeurs d'une Réserve Naturelle est de faire découvrir le patrimoine naturel, sensibiliser le public à la conservation de la nature à travers des actions d'accueil, d'animation et de communication.

La Maison de la Réserve constitue le principal lieu d'accueil et d'information du site.

La Réserve Naturelle dispose de plusieurs aménagements d'interprétation, mais la facilitation d'accès face aux divers handicaps est à développer.



Renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve

Programme multi partenarial d'animations pédagogiques scolaires

Animations tout public : programme annuel de sorties, visites guidées mensuelles, opérations bénévoles de nettoyage du site

Expositions bimensuelles à la Maison de la Réserve, conférences et vernissages

Développement de la boutique de la Maison de la Réserve proposant de nombreux partenariats avec des producteurs locaux

Adaptation d'un sentier aux handicaps : audio description, livret mobile d'iconographie et achat d'une joëlette

CE QUI EST PROGRAMMÉ

Animations scolaires



Maison de la Réserve



Sur la Réserve Naturelle, les usages sont nombreux et variés (agriculture, aménagement forestier, chasse, pêche, cueillette, escalade, aéromodélisme, randonnée, VTT...) et la fréquentation annuelle est estimée à environ 105 000 visiteurs. La préservation de la réserve naturelle dépend de la capacité des gestionnaires à rendre le site cohérent, territoire où les activités humaines sont en harmonie avec le paysage et les milieux. La connaissance et le respect de la réglementation constituent un facteur prioritaire, tout comme l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Communication

Le premier plan de gestion (2012-2016) a permis de mettre en oeuvre des actions permettant de communiquer auprès du grand public, de faire connaître le site, ses enjeux et les bonnes conduites à adopter.

Cette communication reste toutefois récente et doit se renforcer auprès des usagers locaux et habitants.

Un travail partenarial est ainsi mené avec l'ensemble des acteurs du territoire dans une volonté d'appropriation du patrimoine local et de la Réserve Naturelle Régionale.

CE QUI EST PROGRAMMÉ



Optimisation du site internet de la Réserve

Réédition de **plaquettes de présentation** du site

Création d'une journée annuelle d'échanges et de formations thématiques pour les relais d'information, intervenants du territoire et riverains

Des agents à votre écoute

La fragilité du site et les objectifs de conservation du patrimoine naturel ont nécessité une réglementation spécifique. Des agents de la police de l'environnement surveillent le site, profitez-en pour leur poser vos questions si vous les rencontrez sur le terrain !

CE QUI EST PROGRAMMÉ

Tournées de surveillance et sensibilisation des visiteurs au règlement du site

Instruction des demandes d'autorisation de travaux et manifestations sportives en réserve

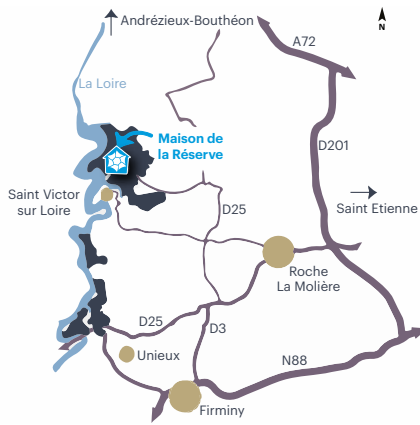
NOUS
CONTACTER

Agents de la Réserve
Naturelle Régionale
04 77 90 86 83
04 77 43 24 46



Sorties organisées





La Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire est située au Sud du Département de la Loire (42), à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Saint-Etienne. Elle dépend de la région administrative Auvergne-Rhône-Alpes et se situe sur la rive droite de la Loire, dans la partie terminale des gorges granitiques, juste avant l'arrivée du fleuve dans la Plaine du Forez.



AUTORITÉ DE CLASSEMENT



GESTIONNAIRES



PROPRIÉTAIRES



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2018-2022 de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire. Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

Asarine couchée

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DE LA LOIRE

FNE Loire - Maison de la Réserve
 Condamine 42230 Saint Victor sur Loire

SMAGL - 13 rue d'Arcole 42000 Saint-Etienne



Scannez-moi

Réserve Naturelle Régionale



GORGES DE LA LOIRE

www.reserve-regionale-gorges-loire.fr

Conception : SMAGL - 2019. Illustrations : E. Couton, F. Dellerie, W. Argaud, Y. Thonnérieux, S. Arnaud, R. Bogey, H. Hublé, J. Vial, M. Desheemacker, M. Millemagne, P. Vignatier, C. Forchelet, CBNMC, SMAGL, FNE Loire - Tous droits réservés